

Question de M. André Frédéric à la ministre de la Mobilité, chargée de Belgocontrol et de la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, sur « l'abandon du réseau secondaire en province de Liège »

André Frédéric (PS): Madame la présidente, madame la ministre, je suis heureux de vous poser ma première question de cette session. Elle vous est adressée, et ce ne sera pas la dernière!

Avec les annonces plus ou moins précises de restrictions budgétaires à la SNCB, un certain nombre d'informations circulent et m'interpellent, tout particulièrement dans la belle province de Liège dans laquelle je vis. L'information dont je dispose, mais qui est certainement fautive, précise qu'il y aurait à très court terme une volonté ou une décision de la SNCB de désinvestir dans l'entretien d'une série de lignes, voire de fermer une série de lignes classées C et D qui sont importantes dans le milieu rural.

Ainsi, à titre d'exemple, nous apprenons que les lignes 42 (Liège-Gouvy-Luxembourg), 43 (Liège-Jemelle), 44 (Pepinster-Spa), 49 (Welkenraedt-Eupen) et 37 au-delà de Welkenraedt vers l'Allemagne ne feront plus l'objet de dépenses tant en entretien qu'en investissement.

La ligne 43 est menacée car des travaux d'entretien et de remplacement sont nécessaires. De même, la ligne 37 au-delà de Welkenraedt doit faire l'objet de travaux.

Ces éléments montrent que le projet lancé par la SNCB, à savoir la prolongation d'un des deux IC de Bruxelles à Welkenraedt vers Aachen ou Cologne, serait remis en question. Seule la ligne à grande vitesse de Liège à Aachen permettrait de relier la Belgique à l'Allemagne par train ou, plus exactement, en empruntant le Thalys ou l'ICE dont les tarifs nettement plus élevés sont évidemment à charge des utilisateurs. Verviers ne disposerait donc plus de relation internationale et ne bénéficierait plus de relation ferroviaire directe vers l'Allemagne. Même le Spa-Aachen du nouveau plan de transport SNCB ne pourrait plus circuler.

Une autre source d'inquiétude relève de l'impossibilité de mettre en place un Réseau express liégeois, dont l'étude est pourtant inscrite dans l'accord gouvernemental, étant donné l'abandon de l'entretien et des investissements sur le réseau secondaire. C'est évidemment tout à fait compréhensible.

Enfin, je voudrais savoir – même si je me doute qu'il ne s'agit pas là de votre littérature préférée – si le gouvernement a pris connaissance des études de la Région wallonne – je suppose que oui – concernant les RER de Liège et de Charleroi ainsi que de la proposition de plan de circulation de trains régionaux sur l'ensemble de la province de Liège proposé par la CGSP Cheminots de Liège.

Jacqueline Galant, ministre: Monsieur Frédéric, la SNCB m'informe que le nouveau plan de transport prévoit toujours la desserte d'Aachen par des trains du service intérieur. La desserte actuelle, à savoir un train toutes les deux heures entre Liège et Aachen, sera remplacée par une relation cadencée circulant toutes les heures entre Spa, Verviers et Aachen. Des correspondances sont prévues à Welkenraedt pour la clientèle venant de Liège et désirant se rendre à Aachen.

En outre, des études à plus long terme sont toujours en cours avec Aachener Verkehrsverbund pour prolonger un train IC venant de Bruxelles vers Aachen.

En ce qui concerne le projet de RER à Liège et à Charleroi et le projet de plan de circulation de trains régionaux sur l'ensemble de la province de Liège proposé par la CGSP, ceux-ci sont toujours à l'étude dans le cadre des priorités wallonnes en matière d'investissement ferroviaire.

André Frédéric (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse bien que je n'aie pas tout entendu. Soit c'est dû à la surdité liée à mon âge, soit au bruit qui règne dans cette salle lié à la rapidité de vos propos. Je parcourrai donc le texte de votre réponse en détail. Néanmoins, je n'ai pas l'impression d'avoir obtenu des réponses à toutes mes questions. Par conséquent, je ferai la conclusion moi-même.

Je note que ce que j'ai avancé est inexact, qu'un certain nombre d'éléments doivent être vérifiés et qu'en ce qui concerne ma préoccupation majeure et le fait qu'il n'y ait aucun désinvestissement sur les lignes C et D et pas de fermeture à terme de ces lignes en milieu rural sur l'ensemble du territoire, vous confirmez qu'il n'en sera jamais ainsi en tout cas dans les années qui viennent. C'est ce que je dois comprendre.

Puisque la ministre ne dit pas le contraire, je tire donc cette conclusion.

La **présidente**: Votre conclusion sera notée dans le compte rendu, monsieur Frédéric.